

DISCOURS DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Québec, le 26 septembre 2007

Madame la ministre de l'immigration
Monsieur le président de la commission
Membres de la commission
Madame et Monsieur,

Bonne après-midi,

Avant de commencer ma présentation, je vous invite à regarder attentivement la page de présentation de mon mémoire, ou j'ai intégré quelques visages sur la carte du Québec. Je donnerais à la fin une explication de mon choix et la signification de ces images.

Je tien tout d'abord à vous remercier pour l'invitation à la participation aux délibérations et discussions sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010.

À cette occasion triennale, je tien aussi à rappeler que le Québec est une terre d'accueil dont seulement les origines des immigrants ont évoluées...

Notre fondation est un organisme politique qui se dédit à la défense et à la promotion de la démocratie. Ses membres croient au primat de la liberté d'expression et aux principes fondamentaux des droits de l'Homme. Ses activités se limitent entre autres : Aux recherches socio-économiques, À la publication des rapports et documents sur l'évolution de la situation politique en Mauritanie et des droits de l'homme en Afrique et partout ailleurs, À l'orientation de l'opinion publique nationale et Internationale sur les politiques de coopération et du développement durable.

Les besoins croissants du Québec en main-d'œuvre exigent une analyse approfondie du processus d'intégration de ces milliers de personnes. Les politiques de planifications et d'insertions négligent souvent le fait simple : avant de recevoir quelqu'un, on se prépare et on se met en bon état pour l'accueillir. Est-ce le cas?

Pour répondre à ce constat nous avons constaté 5 points qui contrarient les efforts et bonnes volontés de tous :

1- L'immigration choisie : fausse bonne idée

2- L'immigration face à l'inhospitalité

On peut distinguer quatre niveaux de l'inhospitalité :

- Celle des agents économiques (ménages, entreprises, États, collectivités locales) qui concourent à opérer une discrimination d'emploi, de travail, de logement à l'égard des étrangers ou assimilés comme tels, car les enfants d'immigrés ou les naturalisés sont souvent inclus dans le rejet de l'étranger ;
- Celle de l'application, ou non de la législation (racisme administratif) ;

- Celle de l'édification des lois,
- Celle du cadre constitutif du pacte politique, ou le niveau constitutionnel.

3-L'intégration face à la discrimination positive

J'estime qu'il est temps d'abandonner les stéréotypes paternalistes et le misérabilisme qui sévissent lorsque l'on parle d'immigration. Le vocabulaire lui-même semble déprécier dès qu'il s'applique aux immigrés. L'intégration ne se réduit pas à une présence physique ni à une durée de séjour, mais elle n'est pas non plus une injonction ciblée pour des personnes venues d'ailleurs et sommées de nous ressembler. L'intégration est ce qui rend entier un ensemble aux multiples composantes : c'est l'unité dans la diversité.

4- Le quota face à l'immigration illégale

5- L'identité face au 'Nous/Vous/Eux' de la dissimulation

Toute personne en situation d'exil, ou d'enfant d'exilé, se pose la question de ses origines et de la transmission de la culture des ancêtres. Les problèmes identitaires sont d'autant plus douloureux que l'on est coupé de ses origines par la menace de persécution ou que l'on a honte de là d'où l'on vient. La fierté des origines est ce qui aide à vivre et à s'intégrer dans une société d'accueil. Il faut se rappeler que le Québec, et le Canada en général, est une création suite à cette réalité historique originale: une bonne partie des immigrés qui expriment de fortes revendications identitaires est issue des immigrants qui ont été accueillis à bras ouvert.

Le discours populaire utilise le '**Nous**' exclusif pour différencier le québécois de souche (pure laine) de l'étranger qui souvent désigné comme '**Vous**'/'**Eux**'. Cette stigmatisation simpliste a créé une barrière sociale et linguistique qui a obligé les enfants des immigrés, qui sont même nés au Québec, à s'identifier comme non québécois et avoir le sentiment de l'appartenance à une identité virtuelle.

En réponse à l'appel du ministère de l'Immigration et des communautés culturelles sur le document présenté sur la planification de l'Immigration au Québec pour la période 2008-2010, nous proposons une rupture avec les curricula traditionnels d'hier qui se concrétisera dans une immigration convergente.

Cette convergence doit se baser sur 2 principes :

- L'objectif de l'État qui se définit par la planification de l'immigration.
- La réussite individuelle de l'immigrant qui se concrétise par l'intégration dans la société d'accueil.

Pour cela nous proposons :

1. Sur le Plan démographique

- Accélération des délais de processus d'immigration à l'extérieur du Québec.

- Concentration sur de jeunes couples ou célibataires dans la tranche d'âge 25-35.

2. Sur le Plan économique

- Création de fonds de soutien provisoire et des programmes financiers d'insertion destinés aux nouveaux immigrants, qui doivent être différent du système d'aide ou de sécurité sociale.
- Programme fiscal incitatif pour l'immigration de gens d'affaires.

3. Sur le Plan Linguistique

- Favorisation de l'immigration des pays francophones ou des personnes ayant un cursus francophiles.
- Amélioration des programmes de francisation.

4. Sur le Plan d'accueil et d'intégration

- Création des programmes éducatifs sur le défi de l'intégration et l'apport de la diversité culturelle aux niveaux des écoles primaires et secondaires.
- Formation de personnels chargés de l'accueil et l'intégration au niveau des régions et des villes en dehors des métropoles.
- Création d'un réseau international de chercheurs et partenaires des pays d'immigrations.
- Création d'un bureau Anti-discrimination (reçoit les plaintes et issue des amendes) et la promulgation d'une loi contre la discrimination.
- Création d'espace et visibilité médiatique sur les aspects positifs de l'immigration, l'histoire de l'évolution de l'immigration et le rapprochement interculturel.

Ultimement, l'homme s'est toujours déplacé, cela fait partie de sa dynamique d'existence, cependant le choix entre une protection sociale importante de l'État-providence et une immigration ouverte est une décision politique, l'ouverture du Québec sur le monde est *sine quoi none* du nombre des immigrants et de l'apport culturel qu'ils représentent, la part des choses nous revient pour arriver à une immigration convergente.

En fin l'image que je vous ai demandé de regarder, est une matérialisation simple de la mondialisation, de deux mondes avec plusieurs visages, avec des regards différents : un monde multiethnique qui cherche par son regarde un avenir meilleur et un vieux fatigué, délaissé qui représente la réalité d'un homme vieillissant se faisant contempler par un jeune voyageur...un futur immigré.